



Dessinateur en cdi peut il travailler en freelance

Par debelr

Bonjour,

Actuellement dessinateur en cdi pour un architecte, je souhaiterai créer ma micro-entreprise pour pouvoir proposer mes compétences de dessinateur a d autres architectes.

Ai je le droits étant donné que je ne lui ferai pas de concurrence vue que je ne passerai pas de contrat avec les maitres d ouvrages mais seulement avec des architectes.

Vous remerciant par avance